



Schola Europaea

École européenne de Mol

Réf. : 2023-04-D-1-fr-1

Orig. : EN

Version : FR

Déclaration de Confidentialité — Vidéosurveillance

Contenu

Déclaration de Confidentialité — Vidéosurveillance.....	1
1. Quelles données à caractère personnel sont collectées par l'École ?.....	2
2. Quelles sont les finalités du traitement des données à caractère personnel ?	2
3. Sur quelle base juridique se fonde le traitement des données à caractère personnel ? ..	3
4. Qui a accès et avec qui partageons nous vos données personnelles ?	3
5. Combien de temps vos données personnelles seront-elles conservées ?	3
6. Où sont installées les caméras de vidéosurveillance ?	3
7. Quelles mesures sont prises pour sauvegarder vos données personnelles?	4
8. Quels sont vos droits?	4
9. Qui devez-vous contacter en cas de plainte ?	4
10. Changements apportés à cette Déclaration de Confidentialité	4

L'École européenne de Mol (ci-après « l'École ») s'engage à respecter votre vie privée et à respecter les exigences du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après dénommé le « RGPD ») et les exigences de la loi du 21 mars 2007 réglementant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (Loi Caméras).

« Données à caractère personnel » désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommé « personne concernée »). Dans l'École, les personnes concernées sont toutes les personnes qui accèdent à l'enceinte de l'école (c'est-à-dire les visiteurs, les élèves, les parents, les membres du personnel de l'école, les prestataires de services externes contractés par l'École).

Selon l'article 4, paragraphe 7 du RGPD, le « responsable du traitement » est la personne physique ou morale, l'autorité publique, l'organisme ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel. Le directeur de l'École¹ est considéré comme la personne responsable.

La présente Déclaration de Confidentialité vous informe sur la façon dont l'École traite les informations qu'elle est susceptible de recueillir à votre sujet par le système de vidéosurveillance. Elle définit le type de données à caractère personnel que l'École est susceptible de recueillir, elle explique pourquoi l'École traite ces données personnelles, et elle précise quels sont vos droits concernant les données personnelles collectées.

1. Quelles données à caractère personnel sont collectées par l'École ?

Les données collectées et traitées par l'École sont :

- Les images enregistrées par les caméras (aucun son n'est enregistré).

2. Quelles sont les finalités du traitement des données à caractère personnel ?

La vidéosurveillance est utilisée par l'École pour :

- Promouvoir un environnement sûr en prévenant, identifiant ou en détectant toute infraction ou incivilité à l'encontre de personnes ou de biens qui viole la loi et/ou les politiques de l'École;
- Aider à la recherche d'un enfant perdu ou disparu;
- Enregistrer des images d'un endroit spécifique à un moment précis pour l'identification d'individus en cas de vandalisme et/ou d'infractions à l'école.

La vidéosurveillance n'est pas utilisée à d'autres fins, par exemple pour surveiller le travail des employés, leur présence ou en combinaison avec des fonctions d'identification automatique (c'est-à-dire des technologies de reconnaissance faciale ou de suivi automatique).

¹ Coordonnées: mol-director@eursc.eu

3. Sur quelle base juridique se fonde le traitement des données à caractère personnel ?

L'utilisation de la vidéosurveillance repose sur 'l'intérêt légitime' de l'École d'assurer la sécurité, la sûreté et la protection des personnes et des biens dans son enceinte. Ainsi, la base juridique pour le traitement de vos données à caractère personnel repose sur l'article 6, paragraphe 1, (f) du RGPD : « Nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers ».

L'utilisation de la vidéosurveillance est également soumise aux exigences de la loi du 21 mars 2017 réglementant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (Loi Caméras).

4. Qui a accès et avec qui partageons nous vos données personnelles ?

Les données personnelles collectées par le système de vidéosurveillance seront traitées par l'École et ne seront pas divulguées en dehors de l'Union européenne.

Seuls les membres du personnel ayant un intérêt légitime à accéder aux caméras de surveillance et aux images traiteront vos données personnelles. Ces personnes sont liées par une procédure interne d'accès et de visionnage des images enregistrées par les caméras de surveillance. Ces personnes s'engagent à protéger la confidentialité de vos données personnelles. Elles ont également reçu une formation en matière de protection des données afin d'agir conformément aux dispositions des RGPD.

Les agents de sécurité de l'École n'auront pas accès aux images ni au visionnage en temps réel de celles-ci.

Les enregistrements vidéo peuvent être partagés avec les autorités judiciaires ou répressives lorsque la loi l'exige aux fins d'enquêtes en cours ou d'enquêtes ou de poursuites pénales.

5. Combien de temps vos données personnelles seront-elles conservées ?

Les images sont conservées pendant un mois maximum (30 jours)². Les images de plus d'un mois seront automatiquement écrasées par les images nouvelles.

Si les images peuvent contribuer à la preuve d'une infraction, d'un dommage ou d'un incident de sécurité, elles peuvent être conservées pendant la durée de l'enquête conformément à la loi du 21 mars 2007 réglementant l'installation et l'utilisation des caméras de surveillance (Loi Caméras).

6. Où sont installées les caméras de vidéosurveillance ?

Les emplacements des caméras et les angles de vision sont basés sur une analyse méthodique des risques garantissant que les caméras ne sont dirigées qu'aux endroits les plus pertinents à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Des caméras sont installées à l'intérieur du périmètre de l'école ainsi que dans les bâtiments de l'école. Les caméras sont principalement installées aux entrées de l'école, perpendiculairement aux entrées/sorties d'urgence du bâtiment, dans les

² Les caméras fonctionnent 24/7, mais les images ne sont enregistrées que lorsqu'un mouvement est détecté dans les zones surveillées.

couloirs et les halls et en alignement avec les casiers des élèves afin d'éviter tout dommage ou vol.

Les caméras ne sont pas installées dans les zones privées (toilettes, vestiaires, salles de classe, bureaux, piscines ou toute autre zone où il y a une attente raisonnable d'intimité).

7. Quelles mesures sont prises pour sauvegarder vos données personnelles ?

Afin de protéger les données à caractère personnel des personnes concernées, un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles ont été mises en place. Nous avons notamment pris des mesures appropriées pour garantir la sécurité en ligne, la sécurité physique, le risque de perte de données, d'altération ou d'accès non autorisé aux données, en tenant compte du risque représenté par le traitement et de la nature des données protégées.

8. Quels sont vos droits ?

En ce qui concerne le traitement de vos données personnelles, vous avez le droit d'être informé et d'accéder à vos données personnelles. Vous avez également droit à la rectification, droit à l'effacement de vos données, et vous avez aussi le droit de vous opposer à leur traitement.

Pour faciliter l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données : MOL-DPO-CORRESPONDENT@eursc.eu.

L'École répondra à votre demande sans retard abusif et dans un délai maximum d'un mois. Dans l'hypothèse où l'École refuserait d'accéder à votre demande, elle vous informera des motifs d'une telle décision.

9. Qui devez-vous contacter en cas de plainte ?

Si vous considérez que l'École ne respecte pas les lois applicables en matière de protection des données (y compris le RGPD) ou que vos droits ont été violés lors du traitement de vos données à caractère personnel, vous disposez d'un droit de recours et pouvez contacter l'[Autorité nationale de protection des données](#).

10. Changements apportés à cette Déclaration de Confidentialité

Nous nous réservons le droit d'actualiser notre Déclaration de Confidentialité à tout moment, et nous vous ferons parvenir une nouvelle Déclaration de Confidentialité dans le cas où des modifications substantielles seraient apportées.

Dernière mise à jour : Avril 2023.